

## Un gisement d'emplois pour les jeunes

F.A.

Libreville/Gabon

LE projet de gabonisation de la profession de conducteur de taxi - il existe depuis 2009 - consiste à mettre entre les mains des Gabonais la conduite des transports en commun à travers tout le pays. Ce projet pourrait, selon le président du Syndicat libre des transporteurs terrestres du Gabon (Syltteg), Jean-Robert

Menie, générer 24 000 emplois sur toute l'étendue du territoire national.

« C'est un gisement d'emplois énorme à une époque où la question du chômage, de l'emploi des Gabonais se pose avec acuité. Nous devons nous emparer de ce secteur qui est le nôtre et qui est un secteur névralgique. Cela doit aussi d'abord venir de la volonté des Gabonais et aussi des pouvoirs publics qui doivent impulser une politique publique de gabonisation du secteur à travers la mise en place des textes res-

trictifs, du conditionnement de l'accès au métier par une formation, et à travers le financement des véhicules à usage de taxi pour les jeunes qui voudraient démarrer » a-t-il déclaré.

D'après le président du syndicat des transporteurs libres du Gabon, c'est l'absence de volonté politique affirmée qui en constituait le frein. « Il faut dire que c'est un des thèmes favoris du ministre actuel. Vu cette volonté, nous pensons que c'est le moment d'impulser cette proposition. C'est vrai que cela a

mis du temps. Mais nous ne nous décourageons pas. Nous allons continuer à faire des propositions et à booster le gouvernement à ce sujet. Le moment est idéal pour reposer ce problème de la gabonisation du secteur des transports terrestres », a-t-il expliqué.

Durant la dernière conférence du 1er salon des Transports qui portait sur le "Dynamisme des entreprises, quel avenir ?" le président du Syltteg a proposé des scénarios de financement pour que ce projet aille à son terme : « Il faut mettre en place



Photo : F.A.

**Ce secteur de transport en commun sera bientôt aux mains des nationaux à Libreville comme à l'intérieur du pays.**

une société école, où on pourra prendre, par exemple, 1 000 véhicules. Pendant les six premiers mois, les jeunes Gabonais qui seront sélectionnés subiront une formation dans la société. Au sortir de là, ils obtiendront un permis. Ensuite, la deuxième phase consistera à passer une

période d'essai de six mois avec le véhicule de la société. Enfin, ce jeune gabonais devra travailler pendant un an pour rembourser le véhicule avant que celui-ci lui revienne et qu'il devienne autonome et il sera remplacé par un autre jeune gabonais », a-t-il souligné.